

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 FEVRIER 2024

Le 08 Février 2024, à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 02 Février 2024, s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Yves SENANT dans la salle du Conseil Municipal à l'Hôtel-de-Ville.

ETAIENT PRESENTS : M. SENANT, Mme PRECETTI, M. MEDAN, Mme ROLLAND, M. COLIN, Mme SANSY, M. HUBERT, Mme SCHLIENGER, Mme VERET, M. LEGRAND, M. NEHME, Mme GENEST, M. AIT-OUARAZ, M. ARJONA, Mme LEON, M. REYNIER, Mme LEMMET, M. VOULDOUKIS, M. DI PALMA, M. KALONJI, Mme FAURET, M. PEGORIER, Mme ENAME, Mme ZAMBARDJOURI, M. GOULETTE, M. BEN ABDALLAH, Mme BERTHIER, Mme PHAM-PINGAL, Mme AUBERT, M. FOYER, M. PASSERON, Mme GALLI, Mme RAFIK, Mme EL MEZOUE, M. BENSABAT, Mme HUARD, M. PARISIS, Mme REMY-LARGEAU, M. MAUGER, Mme CHABOT, Mme DESBOIS, M. HOBEIKA, Mme SALL, M. COURDESSES, M. EDOUARD, M. CHARRIEAU, M. DECROP.

ETAIENT REPRESENTES : Mme GODEFROY, M. MONGARDIEN.

M. COURDESSES est désigné comme secrétaire.

TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION SPORTIVE VOLTAIRE CHATENAY-MALABRY POUR UN MONTANT DE 110 EUROS DE L'HEURE D'UTILISATION. (21/11/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION DES FAMILLES ET DES LIENS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX SIS 2 RUE DE LA RENAISSANCE DANS LE CADRE DU RESEAU D'ECOUTE, D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS. (21/11/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC HOULE BLACK METAL POUR UN SPECTACLE MUSICAL A L'ESPACE VASARELY LE 8 DECEMBRE 2023 POUR UN MONTANT DE 500 EUROS TTC. (21/11/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 18 AOUT 2023 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION « LES LICORNES EN CHAUSSETTES » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE L'ESPACE BEAUVALLON AFIN DE MODIFIER LES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (21/11/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION CADRE D'ASSISTANCE JURIDIQUE ET DE REPRESENTATION EN JUSTICE A PASSER AVEC LE CABINET CABANES POUR UN TAUX HORAIRE DE 90 EUROS HT. (16/11/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX D'OPTIMISATION ET EXTENSION DES AMENAGEMENTS FUNERAIRES DU NOUVEAU CIMETIERE D'ANTONY – LOT N°3 : ESPACES VERTS PASSE AVEC LA SOCIETE GROUPE LOISELEUR GRAND PARIS SUD S.A.S POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 4 940,25 EUROS HT. (22/11/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX D'OPTIMISATION ET EXTENSION DES AMENAGEMENTS FUNERAIRES DU NOUVEAU CIMETIERE D'ANTONY – LOT N°1 : GROS ŒUVRE PASSE AVEC LA SOCIETE S.A.S SOTRAVIA POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 5 671,40 EUROS HT. (22/11/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION UNIS-CITE POUR L'ACCUEIL DE VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE AU CINEMA LE SELECT. (22/11/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CINEMA LE SELECT D'ANTONY, LE SERVICE PENITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION DU VAL-DE-MARNE ET LE CENTRE PENITENTIAIRE DE FRESNES POUR L'ORGANISATION D'UN CINE-DEBAT DANS LES LOCAUX DE LA MAISON D'ARRET DES HOMMES (MAH) DE FRESNES LE 5 DECEMBRE 2023. (22/11/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 2 AU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX D'OPTIMISATION ET EXTENSION DES AMENAGEMENTS FUNERAIRES DU NOUVEAU CIMETIERE D'ANTONY – LOT N°2 : FOURNITURE ET POSE D'EQUIPEMENTS FUNERAIRES PASSE AVEC LA SOCIETE S.A.S NEOCORDI POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 3 460 EUROS HT. (23/11/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX SCOLAIRES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « RELAIS MINI-SCHOOLS » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024. (23/11/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION SOLIHA GRAND PARIS ET LES COMMUNES DE BOURG-LA-REINE ET DE SCEAUX POUR DES INTERVENTIONS RELATIVES A L'ANIMATION LOCALE DU PARCOURS DE RENOVATION ENERGETIQUE PERFORMANTE DES PAVILLONS POUR L'ANNEE 2024 POUR UN MONTANT DE 12 500 EUROS. (27/11/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION CADRE D'ASSISTANCE JURIDIQUE ET DE REPRESENTATION EN JUSTICE A PASSER AVEC LE CABINET SEBAN POUR UN TAUX HORAIRE DE 200 EUROS HT. (24/11/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION CADRE D'ASSISTANCE JURIDIQUE ET DE REPRESENTATION EN JUSTICE A PASSER AVEC LE CABINET BOULLOCHE, COLLIN, STOCLET ET ASSOCIES POUR UN TAUX HORAIRE DE 300 EUROS HT. (23/11/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION CADRE D'ASSISTANCE JURIDIQUE ET DE REPRESENTATION EN JUSTICE A PASSER AVEC LE CABINET CHATAIN POUR UN TAUX HORAIRE DE 135 EUROS HT. (24/11/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION CADRE D'ASSISTANCE JURIDIQUE ET DE REPRESENTATION EN JUSTICE A PASSER AVEC LE CABINET BENECH POUR UN TAUX HORAIRE DE 155 EUROS HT. (22/11/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION CADRE D'ASSISTANCE JURIDIQUE ET DE REPRESENTATION EN JUSTICE A PASSER AVEC LE CABINET HORUS POUR UN TAUX HORAIRE DE 200 EUROS HT. (23/11/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION CADRE D'ASSISTANCE JURIDIQUE ET DE REPRESENTATION EN JUSTICE A PASSER AVEC LE CABINET ADDEN POUR UN TAUX HORAIRE DE 140 EUROS HT. (23/11/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION CADRE D'ASSISTANCE JURIDIQUE ET DE REPRESENTATION EN JUSTICE A PASSER AVEC LE CABINET BUCK LAMENT- ROBILLOT POUR UN TAUX HORAIRE DE 200 EUROS HT. (27/11/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION DU SPECTACLE « TROLLS D'OGRESSE » CONCLU AVEC ART'SYNDICATE SARL SCOP POUR LA NUIT DE LA LECTURE A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE LE 20 JANVIER 2024 POUR UN MONTANT DE 1 130,40 EUROS TTC. (30/11/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'INSTALLATIONS DU STADE GEORGES SUANT CONCLU ENTRE LE SEGAS / FEDERATION GRECQUE D'ATHLETISME ET LA VILLE D'ANTONY DANS LE CADRE DES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024. (30/11/2023)
- ADOPTION D'UN PROTOCOLE D'ACCORD POUR LA MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS DU STADE GEORGES SUANT CONCLU ENTRE LE COMITE OLYMPIQUE ETHIOPIEN ET LA VILLE D'ANTONY DANS LE CADRE DES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024. (30/11/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 2 AU MARCHÉ SUBSEQUENT N° 1 A L'ACCORD-CADRE DE TRAVAUX NEUFS DE VOIRIE RELATIF A LA RECONSTRUCTION DE L'AVENUE LAVOISIER PASSE AVEC LA SOCIETE DUBRAC TP POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 8 000 EUROS HT. (30/11/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT DE 10 000 000 EUROS AVEC LA BANQUE POSTALE POUR FINANCER LES INVESTISSEMENTS. (01/12/2023)
- DECLARATION SANS SUITE POUR MOTIF D'INTERET GENERAL DU MARCHÉ DE MAINTENANCE DES SYSTEMES DE CONTROLES D'ACCES ET DE DETECTION ANTI- INTRUSION (APPEL D'OFFRES OUVERT). (29/11/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 2 AU MARCHÉ DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE DENREES ALIMENTAIRES POUR LA CONFECTION DES REPAS ET GOUTERS DANS LES STRUCTURES PETITE ENFANCE A PASSER AVEC LA SOCIETE SODEXO AFIN D'ACTER UNE BAISSSE DES TARIFS DE 7,45 % POUR PRENDRE EN COMPTE DES DIFFICULTES D'APPROVISIONNEMENT SUR CERTAINS PRODUITS AINSI QU'UNE MODIFICATION DE LA FREQUENCE DE REVISION DES PRIX. (01/12/2023)
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DES BATIMENTS ET DE RESTRUCTURATION D'OFFICES DE RESTAURATION (APPEL D'OFFRES OUVERT). (01/12/2023)
 - LOT N° 2 : MISSIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR DES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION D'OFFICES DE RESTAURATION COLLECTIVE PASSE AVEC LA SOCIETE CONVERGENCE SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 500 000 EUROS HT
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE EN INFRASTRUCTURE POUR L'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU QUARTIER ANTONYPOLÉ A ANTONY (PROCEDURE AVEC NEGOCIATION) PASSE AVEC LE GROUPEMENT IGREC INGENIERIE / SARL MICHEL DESVIGNE PAYSAGISTE / L'AUC POUR UN FORFAIT PROVISOIRE « MISSION DE BASE » DE 1 917 109,37 EUROS HT ET POUR UN FORFAIT PROVISOIRE « MISSIONS COMPLEMENTAIRES » DE 308 830, 01 EUROS HT. (01/12/2023)
- DECLARATION SANS SUITE DU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DES BATIMENTS ET DE RESTRUCTURATION D'OFFICES DE RESTAURATION (APPEL D'OFFRES OUVERT). (01/12/2023)
 - LOT N° 1 : MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR DES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DES BATIMENTS POUR LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE OU EN SITUATION DE HANDICAP
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ SUBSEQUENT DE RECONSTRUCTION PARTIELLE DE LA RUE DE L'EGLISE (ENTRE LA PLACE DU CARROUSEL ET LE GIRATOIRE AVEC LA RUE DES CHAMPS) A LA SOCIETE SOTRAVIA POUR UN MONTANT DE 893 975,24 EUROS HT (04/12/2023)
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE RENOVATION DE LA RUE AUGUSTE MOUNIE (PROCÉDURE ADAPTEE). (04/12/2023)
 - LOT N°1 : VOIRIES ET RESEAUX DIVERS AU GROUPEMENT EUROVIA / PAVECO AMENAGEMENT POUR UN MONTANT DE 3 260 314,10 EUROS HT
 - LOT N°2 : ESPACES VERTS AU GROUPEMENT UNIVERSAL PAYSAGE / N2B ARROSAGE POUR UN MONTANT DE 225 850,37 EUROS HT
 - LOT N°3 : ECLAIRAGE PUBLIC A LA SOCIETE BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES POUR UN MONTANT DE 124 004,40 EUROS HT
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE « L'ASSOCIATION FRANCOIS AUPETIT CROHN RCH FRANCE (AFA) » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024. (05/12/2023)

- DECISION MODIFIANT LE NOM DE LA REGIE DE RECETTES POUR L'ACTIVITE ROLLER PARK EN UNE REGIE DE RECETTES « ANTONY SUR GLACE » AU PARC MARC SANGNIER A ANTONY. (16/11/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION FRANÇAIS POUR TOUS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE SIX SALLES DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR L'ANNEE 2024. (06/12/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION BIEN VIVRE ENSEMBLE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR L'ANNEE 2024. (06/12/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION ALANON/ALATEEN GROUPE FAMILIAUX POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR L'ANNEE 2024. (06/12/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION AMAZING GRACE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR L'ANNEE 2024. (06/12/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION AGEFA POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR L'ANNEE 2024. (06/12/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION FEMMES RELAIS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE QUATRE SALLES DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR L'ANNEE 2024. (06/12/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DES VESTIAIRES DU STADE VELPEAU ET REAMENAGEMENT DES ANCIENS VESTIAIRES EN STOCKAGE - LOT N° 2 : GROS ŒUVRE, VRD, CARRELAGE, FAIENCE PASSE AVEC LA SOCIETE ECM LANNI POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 106 735,79 EUROS HT. (06/12/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA RECONSTRUCTION DES VESTIAIRES DU STADE VELPEAU ET REAMENAGEMENT DES ANCIENS VESTIAIRES EN STOCKAGE - LOT N° 4 : REVETEMENT DE FACADES PASSE AVEC LA SOCIETE SOCATEB ET CIE POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 2 065,45 EUROS HT. (06/12/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA RECONSTRUCTION DES VESTIAIRES DU STADE VELPEAU ET REAMENAGEMENT DES ANCIENS VESTIAIRES EN STOCKAGE - LOT N° 6 : CLOISONS, DOUBLAGES, MENUISERIES INTERIEURES, FAUX-PLAFOND PASSE AVEC LA SOCIETE ECM LANNI POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 5 481,27 EUROS HT. (06/12/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHÉ D'INSTALLATION, EXPLOITATION ET MAINTENANCE DE MOBILIERS DE SIGNALÉTIQUE ECONOMIQUE, INFORMATIVE ET DE VALORISATION ECONOMIQUE SUR LE DOMAINE PUBLIC A PASSER AVEC LA SOCIETE SAS NAJA MOBILIER POUR PROLONGER LA DUREE DU MARCHÉ JUSQU'AU 15 JUILLET 2024. (07/12/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION DU SPECTACLE "RAFISTOL ET MAESTRO" CONCLU AVEC L'ASSOCIATION LA BRIQUETERIE A L'OCCASION DE LA NUIT DE LA LECTURE A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE LE 20 JANVIER 2024 POUR UN MONTANT DE 1 000 EUROS TTC. (07/12/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE RESIDENCE DANS LE CADRE DU CONTRAT LOCAL D'EDUCATION ARTISTIQUE (CLEA) AVEC MONSIEUR GASPARD LAURENT POUR UN MONTANT DE 18 000 EUROS TTC. (07/12/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE AVEC LA SOCIETE MOBILITY TECH GREEN POUR L'INSTALLATION D'UNE SOLUTION AUTOPARTAGE A DESTINATION DES AGENTS DE LA VILLE POUR L'AJOUT DE TROIS VEHICULES (CITROEN AMI) POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 5 255,76 EUROS TTC. (07/12/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION LES GRINCHEUX POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR L'ANNEE 2024. (11/12/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION LA BLETTE HUMAINE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE L'ESPACE ACCUEIL DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR L'ANNEE 2024. (11/12/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX ET ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX DE LA VILLE D'ANTONY – LOT N°2 – BATIMENTS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES PASSE AVEC LA SOCIETE SAMSIC I POUR UN MONTANT ANNUEL SUPPLEMENTAIRE DE 1 849 EUROS HT. (11/12/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE PRET PSPL - RELANCE VERTE - CONSTRUCTION D'UN BATIMENT PERFORMANT D'UN MONTANT DE 10 150 000 EUROS AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS POUR LE FINANCEMENT D'UN GROUPE SCOLAIRE ET D'UNE CRECHE DANS LE QUARTIER JEAN ZAY A ANTONY. (12/12/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC MOONREICH POUR UN SPECTACLE MUSICAL A L'ESPACE VASARELY LE 08 DECEMBRE 2023 EN CONTREPARTIE D'UNE SESSION DE RESIDENCE DANS LES LOCAUX. (12/12/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT DE 15 000 000 EUROS AVEC LA SOCIETE GENERALE POUR FINANCER LES INVESTISSEMENTS. (12/12/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION ASTI POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE DEUX SALLES DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR L'ANNEE 2024. (06/12/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DES VESTIAIRES DU STADE VELPEAU ET REAMENAGEMENT DES ANCIENS VESTIAIRES EN STOCKAGE – LOT N° 5 : MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM ET ACIER / SERRURERIE PASSE AVEC LA SOCIETE PLASTALU POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 9 856,59 EUROS HT. (13/12/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DES VESTIAIRES DU STADE VELPEAU ET REAMENAGEMENT DES ANCIENS VESTIAIRES EN STOCKAGE – LOT N° 8 : PLOMBERIE, CHAUFFAGE, VENTILATION, PASSE AVEC LA SOCIETE LA LOUISIANE POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 18 238,75 EUROS HT. (13/12/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION OPUS 5 POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT DE L'ORCHESTRE DE CHAMBRE NOUVELLE EUROPE EN DATE DU 21 DECEMBRE 2023 POUR UN MONTANT DE 17 935 EUROS TTC. (13/12/2023)
- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE POUR LA PARTICIPATION DES MEDIATHEQUES D'ANTONY A L'EVENEMENT « LA SCIENCE SE LIVRE 2024 ». (15/12/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME ANNE DE COURSON POUR L'ORGANISATION D'UN COIN CAFE DES AINES DANS LE CADRE DE L'ATELIER SANTE VILLE POUR UN MONTANT DE 900 EUROS TTC. (15/12/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION ATELIER D'ART FULGERAS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR L'ANNEE 2024. (15/12/2023)
- ATTRIBUTION DES LOTS 1, 3 ET 5 DU MARCHÉ DE PRESTATIONS DE SERVICES EN ASSURANCES ET DECLARATION SANS SUITE DES LOTS 2 « RESPONSABILITE ET RISQUES ANNEXES » ET 4 « ASSISTANCE RAPATRIEMENT » (APPEL D'OFFRES OUVERT). (14/12/2023)
 - LOT N° 1 : « DOMMAGES AUX BIENS ET RISQUES ANNEXES » A LA SOCIETE SMACL ASSURANCES POUR UN MONTANT DE 218 630,25 EUROS TTC
 - LOT N° 3 : « FLOTTE AUTOMOBILE ET RISQUES ANNEXES » AU GROUPEMENT CABINET ASSURANCES SECURITE / LA SAUVEGARDE GMF POUR UN MONTANT DE 169 738,42 EUROS
 - LOT N° 5 : « TOUS RISQUES EXPOSITIONS » AU GROUPEMENT CABINET SARRE ET MOSELLE / COMPAGNIE HISCOX MOYENNANT LES PRIX UNITAIRES FIXES AU BORDEREAU DES PRIX
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE SERVICES D'ASSURANCE EN RESPONSABILITE ET RISQUES ANNEXES A LA SOCIETE AXA FRANCE IARD POUR UN TAUX DE COTISATION DE 0,085% DE LA MASSE SALARIALE (PROCEDURE AVEC NEGOCIATIONS). (14/12/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LE COMITE DEPARTEMENTAL DES SECURISTES FRANCAIS CROIX-BLANCHE DE L'ESSONNE POUR TROIS INTERVENTIONS « PSCI PREVENTION ET SECOURS CIVIQUE DE NIVEAU 1 » DANS LE CADRE D'UNE FORMATION AUX BASES DU SECOURISME AU 11 - ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 1 350 EUROS TTC. (18/12/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE GYMNASES A PASSER AVEC L'UNION SPORTIVE METROPOLITAINE DES TRANSPORTS AU PROFIT DE L'ASSOCIATION ANTONY SPORTS ESCRIME POUR UN MONTANT DE 13 247 EUROS TTC. (18/12/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES DU LYCEE DESCARTES AU PROFIT DE LA VILLE D'ANTONY POUR UN MONTANT DE 20 EUROS DE L'HEURE D'UTILISATION. (18/12/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 2 AU MARCHÉ DE TRAVAUX RELATIF A LA RENOVATION DE L'OFFICE ELEMENTAIRE DU GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY- LOT N°6 : CHAUFFAGE, VENTILATION, PLOMBERIE PASSE AVEC LA SOCIETE LA LOUISIANE POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 3 550 EUROS HT. (19/12/2023)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 2 A LA CONVENTION DU 3 JUIN 2022 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION « ATAD » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'UN ATELIER DE L'ESPACE VASARELY AFIN DE MODIFIER LES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (19/12/2023)
- DECLARATION SANS SUITE POUR MOTIF D'INTERET GENERAL DU MARCHÉ DE LOCATION ET ENTRETIEN DES VETEMENTS PROFESSIONNELS DES PERSONNELS DES SERVICES TECHNIQUES (APPEL D'OFFRES OUVERT). (20/12/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LA PISCINE LIONEL TERRAY D'ANTONY PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD - GRAND PARIS AU PROFIT DE LA VILLE D'ANTONY POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024 POUR LES ACTIVITES DE L'ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS, DES CENTRE MUNICIPAUX DE LOISIRS ET DE SPORT POUR TOUS. (21/12/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION ESPOIR EN TETE POUR L'ORGANISATION D'UNE SEANCE DE CINEMA AU CINEMA LE SELECT AU PROFIT DE LA RECHERCHE SUR LE CERVEAU. (21/12/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS DU CENTRE SPORTIF LA FONTAINE - ARNAUD BELTRAME AU PROFIT DE LA SOCIETE FALABRACKS MOYENNANT 1 422 EUROS POUR UNE JOURNEE DE TOURNAGE. (22/12/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LA PISCINE DU CENTRE AQUATIQUE PAJEAUD D'ANTONY PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD - GRAND PARIS AU PROFIT DE LA VILLE D'ANTONY POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024 POUR LES ACTIVITES DE L'ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS ET DES CENTRES MUNICIPAUX DE LOISIRS. (21/12/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN ATELIER DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'« ASSOCIATION DES AMIS DE LA MUSIQUE D'ANTONY (AAMA) » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024. (22/12/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN ATELIER DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « ANTRAIDE » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024. (22/12/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN ATELIER DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'« ASSOCIATION SPORTIVE SENIOR ANTONY (ASSA) » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024. (22/12/2023)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DU 08 OCTOBRE 2021 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION « 2CV CLUB 92 » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'UN ATELIER DE L'ESPACE VASARELY AFIN DE MODIFIER LES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (22/12/2023)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE PRET AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE POUR UN MONTANT DE 5 000 000 EUROS POUR FINANCER LES INVESTISSEMENTS. (22/12/2023)
- DECLARATION SANS SUITE DES LOTS N° 1 « SEJOURS LINGUISTIQUES D'ANGLAIS EN IRLANDE OU EN ECOSSE » ET N° 2 « SEJOURS BORD DE MER A DOMINANTE ARTISTIQUE » DU MARCHÉ DE SEJOURS DE PRINTEMPS ET D'ETE A DESTINATION DES JEUNES ANTONIENS DE 6 A 17 ANS (PROCEDURE ADAPTEE). (18/12/2023)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION CERCLE CULTUREL ET ARTISTIQUE D'ANTONY POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR L'ANNEE 2024. (10/01/2024)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « COLLECTIF D'AIDE INTERNATIONALE INCESTE ET PEDOCRIMINALITE (CAIIP) ». (10/01/2024)
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE SEJOURS DE PRINTEMPS ET D'ETE A DESTINATION DES JEUNES ANTONIENS DE 6 A 17 ANS (PROCEDURE ADAPTEE). (18/12/2023)
 - LOT N° 3 : « SEJOURS BORD DE MER AVEC UNE DOMINANTE SPORTIVE » A L'ASSOCIATION LES COMPAGNONS DES JOURS HEUREUX SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 52 000 EUROS HT
 - LOT N° 4 : « SEJOURS CIRQUE ET EQUITATION » A LA SOCIETE COCICO SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 56 000 EUROS HT
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DE L'ANCIENNE CRECHE DE L'AUREOLE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « DES FAMILLES ET DES LIENS ». (10/01/2024)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DU 08 OCTOBRE 2021 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION « ARPAN » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'UN ATELIER DE L'ESPACE VASARELY AFIN D'AJOUTER DES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (10/01/2024)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 2 A LA CONVENTION DU 12 NOVEMBRE 2021 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION « OFFICE DU TOURISME - SYNDICAT D'INITIATIVE (OTSI) » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'UN ATELIER DE L'ESPACE VASARELY AFIN DE MODIFIER LES HEURES DE MISE A DISPOSITION. (10/01/2024)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DES VESTIAIRES DU STADE VELPEAU ET REAMENAGEMENT DES ANCIENS VESTIAIRES EN STOCKAGE - LOT N°10 : CONTROLE D'ACCES / ALARME INTRUSION PASSE AVEC LA SOCIETE SEMERU POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 1 518,03 EUROS HT. (11/01/2024)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DU COLLEGE ANNE FRANK MOYENNANT 25 EUROS DE L'HEURE D'UTILISATION. (12/01/2024)
- DECISION PORTANT REFORTE DE LA REGIE D'AVANCES RELATIONS INTERNATIONALES DE LA VILLE. (15/01/2024)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC ENRAGE CORPORATION POUR UN SPECTACLE MUSICAL A L'ESPACE VASARELY LE 22 MARS 2024 POUR UN MONTANT DE 2 110 EUROS TTC. (16/01/2024)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC SAS HMC PHOTOGRAPHIE POUR L'ANIMATION D'UN STAGE D'INITIATION A LA PHOTOGRAPHIE DU 12 AU 16 FEVRIER 2024 AU 11 – ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 1 140 EUROS TTC. (18/01/2024)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME KARINE ROBERT POUR L'ANIMATION D'UN STAGE D'INITIATION AU CLOWN DU 19 AU 23 FEVRIER 2024 AU 11 - ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 825 EUROS TTC. (18/01/2024)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 4 A LA CONVENTION DU 22 OCTOBRE 2021 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION « AVF » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'UN ATELIER DE L'ESPACE VASARELY AFIN D'AJOUTER DES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (18/01/2024)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS DE SEINE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR L'ANNEE 2024. (19/01/2024)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX ET ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX DE LA VILLE D'ANTONY – LOT N°3 – BATIMENTS ADMINISTRATIFS, TERTIAIRES, CULTURELS, SPORTIFS ET POLYVALENTS PASSE AVEC LA SOCIETE SAMSIC I POUR UN MONTANT ANNUEL SUPPLEMENTAIRE DE 3 951,31 EUROS HT. (22/01/2024)

ORDRE DU JOUR

- RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA VILLE EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES -
- RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA VILLE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE -

I - FINANCES -

- DEBAT CONCERNANT LES ORIENTATIONS GENERALES DU BUDGET 2024 -

II - URBANISME - AFFAIRES FONCIERES -

- AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ARRETE -
POUR : 41 - CONTRE : 07 - ABSTENTION : 01
- ACQUISITION PAR LA VILLE D'UN BIEN SITUE 6 CITE DUVAL CADASTRE AZ 135 APPARTENANT A MADAME LACOUX ET D'UN BIEN SITUE 8 CITE DUVAL CADASTRE AZ 136 APPARTENANT A MADAME HALBIN -
POUR : 49
- LANCEMENT D'UNE PROCEDURE DE BIEN SANS MAITRE SUR LES PARCELLES NON BATIES CADASTREES AT N° 80, AT N° 83, AT N° 84, AT N° 85, AT N° 89, AT N° 91, AT N° 94, AT N° 100, AT N° 198, AT N° 200 ET AT N° 202 ET SUR LA PARCELLE NON BATIE CADASTREE AT N° 49 SITUEES DANS LE QUARTIER PAJEAUD -
POUR : 49

III - PERSONNEL -

- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS -
POUR : 46 - ABSTENTION : 02 - Ne prend pas part au vote : 01
- MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU COMPLEMENT INDEMNITAIRE ANNUEL (CIA) DANS LE CADRE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) - MODIFICATIF -
POUR : 45 - CONTRE : 04
- MODALITE DE PRISE EN CHARGE D'UNE ACTION DE FORMATION DANS LE CADRE DU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION - MODIFICATIF -
POUR : 48 - ABSTENTION : 01

IV - AFFAIRES DIVERSES -

- ADOPTION DU PROJET DE CONVENTION BILATERALE DEFINISSANT LES MODALITES DE TRANSFORMATION EN FLUX DES DROITS DE RESERVATION DE LA VILLE SUR LE PATRIMOINE SOCIAL DES BAILLEURS SOCIAUX DE LA COMMUNE -
POUR : 44 - CONTRE : 04 - Ne prend pas part au vote : 01 (M. LEGRAND)
- CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DE LA CHAMBRE FUNERAIRE : MODIFICATION DES TARIFS -
POUR : 45 - CONTRE : 04
- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS D'ARTISANS ET COMMERCANTS D'ANTONY POUR 2024 -
POUR : 49
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS NON SEDENTAIRES D'ANTONY DENOMMEE « LE MARCHÉ DES DECOUVERTES » POUR LA PROMOTION ET L'ANIMATION DU MARCHÉ D'ANTONY -
POUR : 49
- ADOPTION DU PROGRAMME D'ACTIONS RELATIF AU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE POUR L'ANNEE 2024 -
POUR : 44 - CONTRE : 04 - ABSTENTION : 01
- ADOPTION DU PROGRAMME D'ACTIONS RELATIF AUX SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES AU TITRE DE LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET DE LA SECURITE POUR L'ANNEE 2024 -
POUR : 49
- REPRISE DE LA COMPETENCE « CIMETIERE » DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL FUNERAIRE DE LA REGION PARISIENNE (SIFUREP) ET MODIFICATION DES STATUTS CORRESPONDANTE -
POUR : 48 - ABSTENTION : 01
- ADHESION DE LA VILLE A LA FEDERATION NATIONALE DE L'ESTAMPE -
POUR : 49
- VŒU DE SOUTIEN A LA PROPOSITION DE LOI DEPOSEE PAR LE SENATEUR PATRICK CHAIZE VISANT A ASSURER LA QUALITE ET LA PERENNITE DES RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES A TRES HAUT DEBIT EN FIBRE OPTIQUE -
POUR : 49

**Fin de la séance à 00h40
Antony, le 09 Février 2024**

**Le Maire d'Antony,
Jean-Yves SENANT**